

Dans le cadre des journées
européennes du Patrimoine,
**l'Association de Sauvegarde
de l'Eglise de Nohant**
propose

JOURNÉE DES PEINTRES

Dimanche 19 septembre 2010
à Nohant (36)



RÈGLEMENT pour la réalisation des œuvres lors de la Journée des Peintres, du 19 septembre 2010

Article 1 : Il est organisé une journée des peintres le 19 septembre 2010 qui se déroulera de 10h à 18h sur la place de Nohant : cette journée est ouverte tant aux peintres professionnels qu'aux peintres amateurs.

Article 2 : Les inscriptions s'effectueront du 10 juillet au 10 septembre 2010 auprès du Président Robert Colomb Ripoton 36400 Nohant-Vic [téléphone 02.54.31.06.10]
Le nombre d'inscrits est limité à 40 personnes

Article 3 : L'artiste réalisera une œuvre représentant l'église de Nohant sous l'angle qui lui convient le mieux, il s'engage à faire don de sa réalisation à l'ASEN, ainsi que ses droits à l'image.

Article 4 : Le support de l'œuvre sera toile ou papier. La technique de réalisation pourra être : peinture, acrylique, aquarelle, fusain, encre etc...

Article 5 : L'ASEN réalisera une vente aux enchères des œuvres le dimanche 3 octobre à partir de 15h, la présentation aura lieu le même jour entre 14h et 15h.

Article 6 : la date limite de remise de l'œuvre est fixée au
Dimanche 26 septembre 2010, à 18h

Article 7 : L'Association offrira le repas de midi aux artistes participants.

L'artiste

Le président
Robert Colomb

ASEN - Ripoton - 36400 NOHANT-VIC / 02-54-31-06-10
www.ase-nohant.org